

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 98 (2001)
Heft: 6

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Juin 2001

Comment ouvrir cette rubrique destinée au mois de juin, en ce début mai, sans parler du temps qu'il fait et de celui qu'il fera bientôt ?

Depuis mars, plus un seul jour ensoleillé, la chaleur n'est pas de mise et le printemps nous oublie ! Sur les ondes météo, les avis de gel se succèdent, entrecoupés parfois d'annonces de vents du nord, de neige à 600 m et d'averses. Les arbres fruitiers essaient timidement leur robe fleurie. Les abeilles présentes pour la pollinisation ne peuvent mener à bien leur tâche. Mais cessons de gémir et attelons-nous à la tâche qui est la nôtre en ce mois de juin, car nous devons effectuer mois après mois, jour après jour et en temps voulu les gestes qui sont nécessaires à la conduite de nos ruchers, afin qu'ils restent ou deviennent prospères et qu'ils nous apportent un peu de miel, but en soi de leur exploitation.

Travaux de juin : récolte en plaine ; élevage de reines, fécondation au rucher, en station ; essaims artificiels : nucléis, traitement varroas ; essaims naturels : nourriture, cire.

Première récolte : en plaine, cette première récolte constitue une part importante des ressources apicoles, elle doit donc être traitée avec soin ! Il n'y a pas de date précise et déterminée à l'avance pour sortir le miel de la ruche. Mais nous devons savoir que, pour bénéficier d'une bonne conservation, le miel ne devrait pas contenir plus de 18,5 % d'eau. Ce pourcentage dépassé, il peut en résulter une fermentation qui le rend ainsi impropre à la consommation.

Toutes les directives concernant l'extraction, la décantation, l'entreposage du miel ainsi que son contrôle peuvent être obtenues auprès des services de contrôle des miels des fédérations, ainsi qu'auprès du même service à la SAR (adresses dans l'Agenda apicole, pages 2, 20 et suivantes). Sachons aussi que le miel de colza doit être conditionné sans tarder car il a la propriété de cristalliser rapidement.

Nous profiterons de ce mois pour nous initier à l'élevage des reines. C'est une activité passionnante et nécessaire au renouvellement des mères. Les moniteurs-éleveurs de chacune de vos régions donnent des cours de formation et mettent à disposition de tout apiculteur affilié du couvain sélectionné. Les reines nées de ces élevages serviront à créer des essaims artificiels, à remplacer des reines âgées ainsi que les reines de souches inconnues. Chers apiculteurs débutants et autres qui lisez cet article, ceci est certainement mon dernier conseil ; avec deux nouveaux arrivants au sein du comité de la SAR, la répartition des dicastères a été modifiée. C'est par les assurances que continuera mon mandat. J'espère tout de même ne pas vous avoir trop ennuyé ces deux années par mes rubriques. Au revoir.

E. Noirat

